L'expression de la concession

Utilisation

On parle de concession quand une cause n'entraîne pas les conséquences attendues.

- Bien que je n'aime pas parler en public, j'accepte de faire une conférence au prochain forum économique.

Normalement, une personne qui n'aime pas parler en public ne fait pas de conférences !

Construction

Plusieurs constructions permettent d'exprimer la concession

Avec un mot de liaison

On peut utiliser les expressions "mais", "pourtant", cependant".
Les expressions "toutefois" et "néanmoins" appartiennent au langage soutenu.

- Paul a un caractère très doux. Pourtant, en présence de son frère, il s'emporte facilement.
- Son frère est un homme charmant. Toutefois, je dois dire qu'il a un caractère difficile.

Avec une préposition

Les expressions "malgré", "en dépit de" et "sans" sont des prépositions; elles sont suivies d'un nom.

- Malgré notre ressemblance physique, nous avons des caractères très différents.
- En dépit de notre bon caractère, nous avons de fréquentes disputes !
- Nous nous disputons sans raison valable.

Avec une conjonction

Pour marquer la concession, on utilise souvent les conjonctions "bien que" et "quoique", suivies d'une proposition contenant un verbe au subjonctif :

- Bien que tu sois mon frère, tu ne me ressembles pas du tout.
- Quoique nous ayons beaucoup de choses en commun, nous n'avons pas la même façon de vivre.

"Sans que" est suivi d'une négation et d'un verbe au subjonctif.

- Tu me comprends sans que j'aie besoin de m'expliquer.

Remarque

On rencontre parfois l'expression « malgré que », avec un verbe au subjonctif. Cette expression n'est toutefois pas très correcte, et on préfère utiliser la forme « malgré le fait que », suivie du subjonctif :

- Je garde un excellent souvenir de mon voyage, malgré le fait que j'aie été malade.



From:
https://tools.e-exercises.com/ - **Ressources pour les apprenants**

Permanent link:
https://tools.e-exercises.com/doku.php?id=fr:grammaire:construction_phrase:phrase_complexe:concession

Last update: **2023/02/14 14:32**